

Note de présentation brève et synthétique du Compte Financier Unique 2025

Introduction

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières soit jointe au compte administratif. La présente note répond à cette obligation.

Extrait de l'article L2313-1 du CGCT :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. La présentation prévue au précédent alinéa de l'exercice prévu à l'article L2312-1, la note explicative de synthèse annexée au budget primitif et celle annexée au compte administratif, conformément à l'article L2121-12, sont mis en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, après l'adoption par le conseil municipal des délibérations auxquelles ils se rapportent et dans des conditions prévues par décret en Conseil d'Etat . »

Le « cycle » budgétaire est le suivant : budget primitif, décision(s) modificative(s), compte financier unique.

Le compte financier unique présente, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget par le maire. Il retrace les opérations de toute natures réalisés au cours de l'année. Il comporte deux grandes sections bien distinctes :

- la **section de fonctionnement** qui regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant de l'ensemble des services municipaux
- la **section d'investissement** qui porte sur des opérations annuelles ou quelquefois pluriannuelles.

La Section de Fonctionnement

Résultat de Fonctionnement de l'année 2025

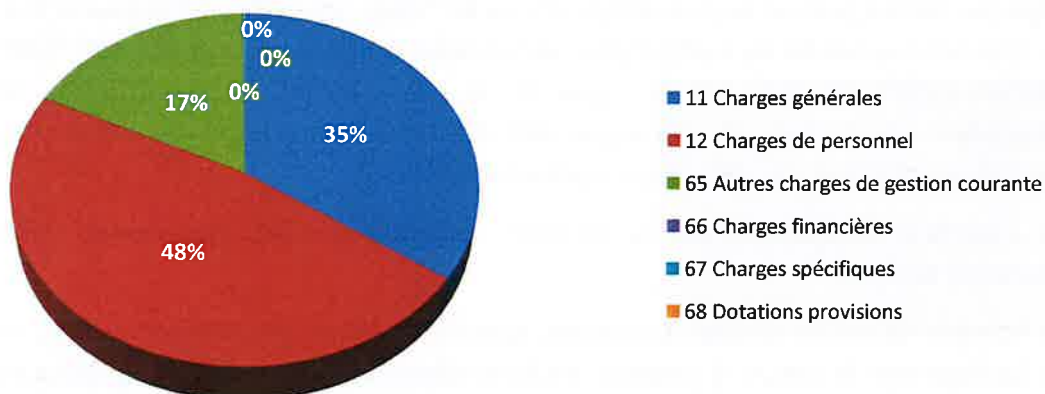
Recettes de fonctionnement	732 524.73€
Dépenses de fonctionnement	- 618 759.74€
Résultat de l'année 2025	113 764.99€
Excédent reporté en 2024	+ 902 362.14€
Excédent global de fonctionnement	1 016 127.13€

Dépenses de Fonctionnement de l'année 2025

Les dépenses de fonctionnement 2025 s'élèvent à **618 759.74€**

Chapitres	Libellés	Budget Primitif	Réalisés	
011	Charges générales	254 800.00€	214 538.81€	34.67%
60	Achats divers, énergies...	86 900.00€	63 086.04€	
61	Services extérieurs (entretien bâtiment, voirie, matériel, maintenance, assurance)	101 700.00€	94 085.47€	
62	Autres services extérieurs (fêtes et cérémonies, affranchissement, téléphonie...)	65 650.00€	56 862.30€	
63	Impôts Taxes	550.00€	505.00€	
012	Charges de personnel	363 100.00€	294 513.48€	47.60%
65	Autres Charges de gestion courante	113 868.15€	107 955.98€	17.45%
66	Charges financières	757.71€	757.71€	0.12%
67	Charges exceptionnelles	1 000.00€	810.20€	0.13%
68	Dotations provisions	200.00€	183.56€	0.03%
042	Opération d'ordre transfert entre section	0.00€	0.00€	0.00%
Total		704 949.30€	618 759.74€	100%
023	Virement section investissement	743 569.28€	0.00€	
Total des Dépenses		1 477 295.14€	618 759.74€	

Dépenses de Fonctionnement 2025



Chapitre 011 : ce chapitre regroupe les dépenses à caractère général pour le fonctionnement de la structure et des services : eau, électricité, téléphone, chauffage (gaz), carburant, fournitures administratives, maintenance et prestations de services, fêtes et cérémonie, frais d'affranchissement, fournitures et travaux d'entretien des bâtiments, les impôts et taxe payées par la commune, les primes d'assurances, les frais liés à la cantine scolaire...

Chapitre 012 : ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel (rémunération, charges sociales et patronales, les assurances, caisse de retraite, médecine du travail). La commune recense au 31 décembre 2025, 9 agents titulaires (et un agent en CDD remplacement).

Chapitre 65 : ce chapitre regroupe les indemnités et cotisations des élus de la commune et leur formation ; les subventions versées aux associations (8 250.00€), les participations aux organismes extérieurs et la cotisation au service incendie du SDIS.

Chapitre 66 : ce chapitre comprend les remboursements des intérêts de la dette. La commune a un seul emprunt à charge (amortissement 2025 : 6 426.71€ + intérêt 757.71€), le solde restant à l'échéance est de 12 853.47€.

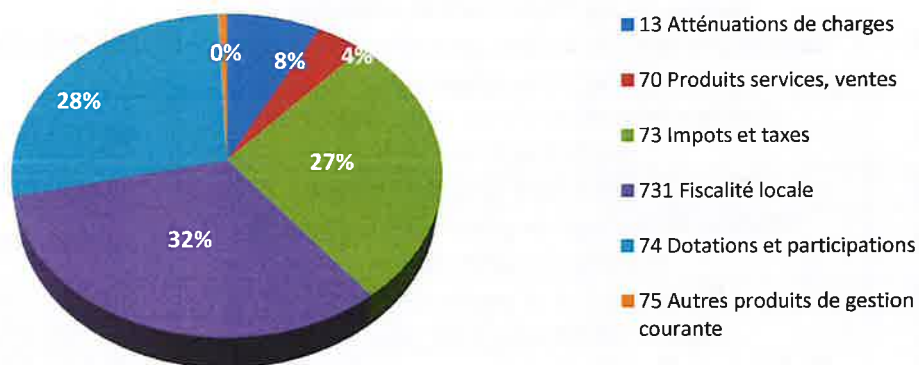
Chapitre 68 : ce chapitre regroupe les dotations aux amortissements et dépréciations.

Recettes de Fonctionnement de l'année 2025

Les recettes de fonctionnement 2025 s'élèvent à **732 524.73€**

Chapitres	Libellés	Budget Primitif	Réalisés	
013	Atténuations de charges	32 500.00€	56 409.45€	5.70%
70	Produits services, domaine et ventes div.	22 500.00€	29 658.43€	4.05%
73	Impôts et taxes	200 500.00€	201 943.00€	27.57%
731	Fiscalité locale	200 000.00€	235 477.00€	32.15%
74	Dotations et participations	118 810.00€	203 494.19€	27.78%
75	Autres produits de gestion courante	500.00€	5 238.61€	0.72%
76	Produits financiers	0.00€	4.05€	0.00%
77	Produits exceptionnels	0.00€	0.00€	0.00%
78	Reprises sur provisions	123.00€	300.00€	0.04%
42	Opération d'ordre transfert entre section	0.00€	0.00€	0.00%
Total		574 933.00€	732 524.73€	100%
002	<i>Excédent de fonctionnement reporté de 2024</i>	<i>902 362.14€</i>	<i>0.00€</i>	
Total des Recettes		1 477 295.14€	732 524.73€	

Recettes de Fonctionnement 2025



Chapitre 013 : ce chapitre regroupe les remboursements de rémunérations et charges de personnel suite aux arrêts maladie et accidents de travail et la participation du SIRP Bayon sur Gironde – St Seurin de Bourg pour la mise à disposition de personnel (ATSEM et coût du secrétariat).

Chapitre 70 : ce chapitre regroupe les ventes de concessions funéraires, les redevances d'occupation du domaine public, la cantine scolaire et la garderie.

Chapitres 73 et 731 : ces chapitres représentent **59.72%** des recettes de fonctionnement et comprend : la fiscalité locale (Taxes Foncières sur le bâti et le non bâti), l'attribution de compensation et le Fonds de Péréquation des ressources Communales et Intercommunales (FPIC) versées par la Communauté de Communes de Blaye.

Chapitre 74 : ce chapitre concerne les dotations de l'Etat dont la Dotation Global de Fonctionnement (DGF) ainsi que les compensations de l'Etat au titre des diverses exonérations sur les impôts locaux (dont la Taxe d'Habitation).

Chapitre 75 : ce chapitre correspond aux produits liés aux locations des salles communales (Salle Polyvalente et Salle de la Cure) et l'achat de caveau funéraires.

Chapitre 76 : ce chapitre concerne les produits financiers (intérêts des parts sociales).

Chapitre 77 : ce chapitre recense les produits exceptionnels : aucun cette année.

Résultat cumulé de la section de Fonctionnement
1 016 127.13€

La Section d'Investissement

Résultat d'Investissement de l'année 2025

Recettes d'investissement	158 429.90€
Dépenses d'investissement	- 139 020.03€
Résultat de l'année 2025	+ 19 409.87€
Excédent reporté en 2024	+ 39 777.28€
Excédent global d'investissement	59 187.15€

Dépenses de Fonctionnement de l'année 2025

Les dépenses d'investissement 2025 s'élèvent à **139 020.03€**

N° Opér.	Libellés	Budget Primitif	Réalisés	
13	Prévention des inondations Zone humide	10 000.00€	0.00€	0.00%
14	Falaise « Route de la Reuille » Frais d'étude	20 000.00€	0.00€	0.00%
15	Lavoirs et fontaines Travaux rénovation	10 000.00€	0.00€	0.00%
16	Voirie Etude sécurisation routière, aménagement du bourg, panneau affichage, radar pédagogique	185 000.00€	16 146.75€	11.61%
17	Ecole rénovation de la cour, matériel informatique...	48 000.00€	2 425.56€	1.74%
19	Terrain Coudart Etude et travaux	35 000.00€	0.00€	0.00%
29	Mairie Réfection de pierre de façade, et matériel informatique	32 000.00€	0.00€	0.00%
30	Square jeux et aménagement	35 000.00€	0.00€	0.00%
31	Eglise Rénovation de pierres	115 000.00€	0.00€	0.00%
32	Eclairage Public Remplacement lampe LED	60 000.00€	33 011.88€	23.75%
33	Cimetière Pose de gazon et réfection ossuaire	8 000.00€	0.00€	0.00%
45	Salle de la Cure Réfection de la façade	105 000.00€	74 263.93€	53.42%
46	Borne Incendie	80 000.00€	0.00€	0.00%
47	Acquisition Foncière	100 000.00€	0.00€	0.00%
48	Salle Polyvalente travaux sur les faux plafonds, fourneau électrique	50 000.00€	3 000.00€	2.16%
Sans opérat ions	Pompe à eau thermique / Groupe électrogène / clôture bâche incendie / Broyeuse / Table de pique-nique	20 000.00€	3 745.20€	2.69%
Total		913 000.00€	132 593.32€	
1641	Remboursement Emprunt	6 426.71€	6 426.71€	4.62%
	Opérations d'ordres	0.00€	0.00€	0.00%
	Total des Dépenses	919 426.71€	139 020.03€	100.0%

Dépenses d'Investissement 2025



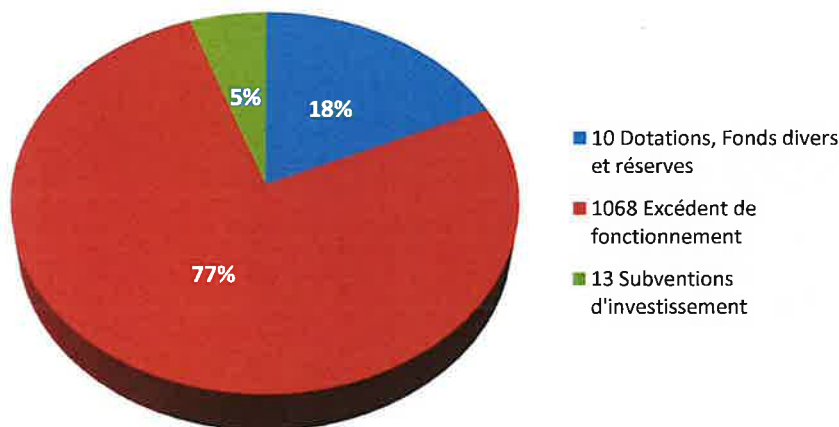
Les Restes à Réaliser 2025 s'élèvent à **34 917.12€** et correspondent à : la mission de maîtrise d'œuvre pour les futurs aménagements sécuritaires et un jeu pour le square.

Recettes d'Investissement de l'année 2025

Les recettes d'investissement 2025 s'élèvent à **158 429.90€**

Chapitres	Libellés	Budget Primitif	Réalisés	
10	Dotations, fonds divers et réserves	15 000.00€	28 849.75€	18.21%
10222	FCTVA	15 000.00€	27 920.49€	
10226	Taxe d'Aménagement	0.00€	929.26€	
1068	Excédents de fonctionnement	121 080.15€	121 080.15€	76.43%
13	Subventions d'investissement	0.00€	8 500.00€	5.37%
1311	Subv Transf Etat et etabl Nationaux	0.00€	0.00€	
1321	Etat	0.00€	0.00€	
1322	Région	0.00€	0.00€	
1323	Département	0.00€	0.00€	
1328	Autres	0.00€	8 500.00€	
040	Opération d'ordre transfert entre section	0.00€	0.00€	0.00%
Total		136 080.15€	158 429.90€	100%
021	Virement de la section de fonctionnement	743 569.28€	0.00€	
001	Solde d'exécutif positif reporté de 2024	39 777.28€	0.00€	
Total des Recettes		919 426.71€	158 429.90€	

Recettes d'Investissement 2025



Résultat cumulé de la section d'Investissement
59 187.15€

Fait à **BAYON SUR GIRONDE**,
Le 09 Mars 2026

Le Maire, **Hervé GAYRARD**

